

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. le 10 OCTOBRE 1919

G.-E. DION, Administrateur

## Les Leçons de la Vie

Qui a beaucoup vécu a beaucoup vu et peut à l'occasion faire part de son expérience aux plus jeunes. Ne vous est-il jamais arrivé de passer quelques instants dans la compagnie des vieillards sages et sensés dont la vie a été témoin de mille et un évènements ? Avec abondance, ils nous intéressent en nous racontant les grandes leçons du malheur, des épreuves, des luttes dont ils ont été les victimes, ou les acteurs. Mais, où ils se surpassent, c'est quand ils nous font le récit des difficultés survenues dans les différents pays qu'ils ont habités. Détails précis, caractère des hommes et des choses, etc., rien ne manque. Et en essayant d'être impartiaux, toujours ils tâchent de tirer une morale de leur narration, en nous disant par manière de conclusion : mes amis, vous êtes bien heureux, vous n'avez pas connu ces temps difficiles ; sachez maintenant profiter des leçons et de la dure expérience de ceux qui vous ont précédés ; ce qui veut dire en termes plus clairs, sachez être plus sages dans les difficultés de la vie.

Aujourd'hui on est vieux jeune, et plusieurs qui n'ont pas encore quarante ans ont beaucoup vu, parmi lesquels on compte désormais tous ceux qui nous reviennent des champs ensanglantés par la guerre non encore définitivement terminée, hélas !

Autour de ceux-là aussi on s'empresse pour écouter le récit de leurs souffrances, de leurs luttes, de leurs angoisses. Mais en sera-t-il d'eux comme des vieillards ? et les conclusions de leurs conversations attachantes seront-elles ? amis, vous êtes heureux, vous n'avez pas connu ces épreuves ; soyez sages et profitez de notre douloureuse expérience ! C'est-à-dire, efforcez-vous de vivre en paix et de conserver l'union et la concorde fraternelle dont tous nous avons un si grand besoin ; essayez d'empêcher le retour de toute guerre fratricide.

Hélas ! il me semble que non ! Beaucoup d'entre eux, certes, nous reviennent avec un grand dégoût des luttes meurtrières où forcément ils ont dû faire leur part et se cherchent maintenant un emploi paisible, un coin de terre tranquille où ils s'efforcent d'oublier le bruit de la mitraille et les cris de haine. Mais, plusieurs, au contraire, semblent y avoir pris goût. Depuis le retour de nos soldats, il n'y a presque pas de villes, de contrées, de pays, qui n'aient de chicanes, de querelles, de perturbations, où quelq'un d'eux n'aient été mêlés. Du fond de la Russie à l'ouest de la France, l'Angleterre entière et le Canada même sont dans l'agitation. Qu'en sortira-t-il ? De toutes bouches tombent des paroles d'ambition, d'exigences insatiables, de désir de tout dominer, alors qu'on ne devrait entendre parler que de paix, de concorde et d'union. Tous devraient être des prédicateurs de paix ; la paix en tout, la paix partout, la paix toujours, devraient-ils répéter. Quel bien ils auraient fait au monde entier si tous ensemble ils eussent entonné un chant de paix. Quelle magnanime leçon ils nous eussent donnée.

C. VRAI.

## Arrestation Sensationnelle

Depuis quelque temps, on se plaint aux autorités d'ici que dans une certaine localité des environs, un individu souvent en état d'ébriété se promène dans le village, causant du désordre, défilant les passants et les citoyens de l'endroit, se vantant surtout qu'il n'y avait personne capable de l'arrêter. Le personnage en question se permettait même de vendre ouvertement des liqueurs illicites. On le couvrait de ces espèces de terreurs qu'il avait inspirées, personne n'osait le mettre à l'ordre.

Autel le croquemitaine en profitait pour faire son petit commerce. Mais comme à toute comédie ou drame, il faut un dénouement lisez l'aventure de ce bravache à trois poils. L'affaire fut confiée à M. Paul B... et Martin, huissier de cette ville.

Muni d'une autorisation pour faire des perquisitions chez notre homme, M. Martin se rendit à sa demeure, à Cabano, à une trentaine de miles d'ici. Celui-ci dut fermer la porte du délinquant, qui, en état d'ivresse, menaçait de faire un mauvais parti au représentant de la loi, car celui-ci, constatant qu'il y avait là quantité de liqueurs vou-

fait en opérant la saisie, comme c'était son devoir. M. Martin sortit de la maison pour réquêter l'aide de son charretier. L'individu en profita pour verrouiller sa porte et proféra des menaces contre l'huissier.

Voyant l'attitude hostile de l'homme, M. Martin revint à la ville et demanda l'aide du chef de police de Rivière-du-Loup, qui se prêta de bonne grâce à la chose. Tous deux accompagnés d'un record, partirent en automobile, le soir, et se rendirent à la maison du prévenu, et le sommèrent de se livrer. Il refusa et continua ses menaces. Alors les officiers enfoncèrent ni plus ni moins la porte et malgré la résistance de celui-ci le coffrèrent et le conduisirent vivement à la prison de Rivière-du-Loup.

Avant de laisser la place, ceux-ci eurent soin de fouiller consciencieusement la maison du prévenu et y découvrirent une grande quantité de liqueurs défendues, près d'une douzaine de gallons. Quarante accusations furent portées contre l'accusé, lorsque celui-ci comparut le lendemain devant le tribunal. Il confessa jugement et fut condamné sur les quatre chefs d'accusations, dont trois pour vente de boissons et une pour avoir monté un bicyclette-moteur, étant en état d'ivresse. La pénalité fut \$400.00

## L'Honorable M. Baxter visite notre Comté

L'honorable J. B. M. Baxter, député pour la ville de St-Jean à la législature provinciale, ex procureur général pour la province, et un des avocats les plus éminents de notre barreau, était à Edmundston, dimanche dernier, et logeait à l'hôtel Windsor. Dimanche midi, il prit le dîner en compagnie de l'avocat Max D. Cormier et de M. Albert Dionne, étudiant en droit. Dans l'après-midi, M. J. E. Michaud, M. P. P. lui fit visiter en auto une grande partie du comté. M. Baxter fait sa première visite au Madawaska et il a été ébloui de la beauté de notre comté et des signes de progrès qu'il a vu.

L'honorable Baxter connaît passablement notre langue et il l'énonce constamment. C'est l'un des jeunes avocats et on pourrait dire leur avertisseur, car il se fait toujours un plaisir de leur commentquer son grand savoir légal lors qu'il le consulte, et cela sans aucun frais. Plusieurs de nos jeunes avocats acadiens ont passé par son bureau. A l'heure actuelle, un nouveau M. P. M. P. Michaud, M. P. étudie avec lui, et il vient d'inviter M. Albert Dionne de passer l'année à son bureau.

## Accident d'Auto

Hier, vers le midi, M. Henri Saucier de Baker Brook, accompagné de Madame Saucier et de M. Joseph Cyr, descendait à Edmundston en auto, lorsque arrivé au ruisseau Picard, sur la grande route entre Edmundston et St-Hilaire, l'auto frappa dans un trou, et une pièce de la machine s'étant brisée, M. Saucier perdit le contrôle de l'auto et les trois occupants furent précipités en bas de la côte jusque dans le ruisseau. M. Cyr sauta avant d'arriver en bas et ainsi s'en sauva sans de mal, mais M. Saucier et Madame Saucier reçurent des blessures assez graves. Il est miraculeux qu'ils ne perdirent pas la vie, car la côte où ils ont tombé est haute et à pic.

Cet endroit, que l'on appelle communément la première "coulée" en haut d'Edmundston, est des plus dangereux. Plusieurs accidents sont déjà arrivés là. Le dimanche précédent, M. Archille Dumais de Van-Buren faillit se faire tuer juste à la même place.

Il est à désirer que ceux qui ont à voir à la réparation des chemins feront boucher le trou dangereux qui a été la cause directe des deux derniers accidents à cet endroit.

et les frais, soit au-delà de \$300.00 ou dix mois de prison.

Le prévenu fut aussitôt écroué, en attendant qu'il puisse se procurer l'argent nécessaire pour obtenir son élargissement.

Esérons que cette leçon lui profitera et que cela servira d'exemple à ceux qui seraient tentés de l'imiter.

Le Saint-Laurent

## L'Action Française

UN GRAND SAVANT CANADIEN — SOUVENIRS D'ACADIE — DOCUMENTS IMPORTANTS.

L'Action Française de septembre publie, dans ses *Précurseur*, une étude du R. F. Victorin sur l'abbé Provancher, le savant canadien dont on ignore trop l'histoire. Puis, vient un article de M. l'abbé Groulx sur le congrès de Chicoutimi. Suit *Grand-Pré* de M. l'abbé Dubois, la *Vie courante* de Pierre Homier, une longue étude du P. Lamarche sur Fadet et le texte, très important, de la partie du traité polonais qui concerne la protection des minorités. C'est une pièce que tout le monde voudra avoir sous la main.

L'Action Française annonce en même temps la prolongation de son concours d'abonnement et la prochaine apparition de son *Almanach*. L'abonnement à L'Action Française est de \$1 par année, payable d'avance. L'abonnement part de janvier. Tous les abonnements doivent être adressés à L'Action Française, 32 Immeuble de la Sauvegarde, Montréal.

## Une Bonne Blague

Certain farceur entra, l'autre jour, chez un épicer de la Globe. — Bonjour, monsieur. Avez-vous ces chandelles ?

— Oui monsieur ; combien désirez-vous ?

— Une seule d'abord ; après je verrai.

— L'épicer tire une chandelle d'un paquet.

— Voici, monsieur.

— Voulez-vous me la couper en deux ? Je déteste toucher à la chandelle !

— Vous avez raison, cela sent fort mauvais. Voici la chandelle en deux morceaux.

— Ah ! maintenant, seriez-vous assez bon pour couper chacun de ces morceaux là en quatre ?

— En quatre ?

— Oui ; pour ce que je veux faire maintenant, j'ai besoin de huit morceaux de chandelle.

— Voici vos huit morceaux monsieur.

— Pardon, auriez-vous l'obligeance de m'les émêcher ?

— Toutes les sept. Il y en a une qui tout naturellement a sa mèche.

— C'est vrai.

— C'est cela... là. Là, très bien là, merci. Maintenant, attend z...

mettez-les sur le comptoir à trois pouces de distance les unes des autres... Ah !

— Mais, que diable voulez-vous donc faire ?

— Vous allez voir... Maintenant, poussez-les dans la comptance jusqu'à me prêter une allumette ?

— Certainement... tenez.

— Merci.

Et notre gaillard alluma gravement les huit bouts de chandelle.

— Mais monsieue, que faites-vous donc ?

— Je fais une farce.

— Comment, vous faites une farce ?

— Oui.

— Et maintenant ?

— Et maintenant que la farce est faite, je m'en vais.

Il salue l'épicer et sort.

— Comment, vous vous en allez ?

— C'est l'épicer ; vous vous en allez sans payer la chandelle... Mais au moins !

— Le farceur se retourne :

— Si je payais la chandelle, où serait la farce ?

Et il continue son chemin sans s'occuper davantage des cris de l'épicer.

— Le Petit Courrier.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL

Capital Paye et Surplus \$3,000,000.00

Actif total, au delà de \$31,690,000.00

95 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis \$1.00 un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement, et votre patronage

Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgoin, gerant local.

## L'ouverture de notre nouveau magasin pour hardes faites pour dames

est un autre anneau dans la chaîne de service entre le Magasin Royal et La Perfection pour nos clients

Ici vous trouverez Robes, Costumes et Manteaux désignés spécialement pour les dames qui cherchent la mode.

Une visite à notre nouveau magasin va vous convaincre.

## La Perfection

(Anciennement occupé par Mad. Clara Dunbar

M. Wagner, Manager.)

## LA CULOTTE

On demandait un homme qui n'eût peur de rien pour l'envoyer quelque part sur le front pour une mission importante, dans l'armée canadienne.

Pour cela il fallait un homme dont le courage fut à toute épreuve.

Le capitaine demanda donc, s'il se trouvait un homme qui voudrait se dévouer.

Un Canadien-Français se présenta.

— Moi, mon capitaine.

— Tu n'as pas peur ?

— Je ne sais pas, mais je ne pense pas.

— Bien. Alors viens par ici. On va voir si tu es réellement un brave à trois poils.

Anssiôtôt on place mon homme au bout d'une tranchée le dos appuyé à un terrassement, puis le capitaine fait venir les meilleurs tireurs du régiment, et ordonne qu'on fasse semblant de le fusiller, en recommandant toutefois qu'on ne

le touche pas avec les balles, mais qu'on fasse voler la terre autour de sa tête.

On commence.

On lâche une première décharge. La terre vole autour de la tête du soldat qui ne semble pas bouger plus qu'une statue.

Une deuxième décharge est envoyée avec le même résultat.

Enfin le capitaine qui ne peut s'empêcher d'admirer l'héroïque sang-froid du soldat s'avance vers lui, la main tendue :

— Mon brave, lui dit-il, tu es digne de tous les honneurs. Je te confie, sans arrière pensée, bien plus avec orgueil, cette mission si périlleuse et je suis sûr que tu vas l'en tirer avec la vie sauve. Maintenant je te promets si tu reviens vivant que tu auras la croix militaire. Va et bonne chance.

Mais notre homme restait figé.

— Tu ne m'as pas compris ?

— Certainement, mon capitaine, mais, si c'était un effet de votre bonté, je voudrais changer de culotte avant de partir.